

Abo Économie genevoise

La Fondation d'aide aux entreprises a été submergée par les demandes

La FAE a distribué 38,4 millions de francs d'aides remboursables aux entreprises en 2020. Bilan avec son directeur, Patrick Schefer.

Marc Bretton

Publié aujourd'hui à 17h14



Basée dans la zone industrielle de Plan-les-Ouates, la Fédération d'aide aux entreprises a vu les demandes exploser en 2020.

LAURENT GUIRAUD

Ce n'est pas tous les jours que cela arrive. Le 7 juillet, lors de son point de presse, le Conseil d'État genevois a publiquement remercié la Fondation d'aide aux entreprises pour son activité. Pièce centrale du dispositif cantonal d'aide à la zone industrielle de Plan-les-Ouates, elle a vu son activité exploser en 2020. Le bilan avec son directeur, Patrick Schefer.



Comment l'année 2020 a-t-elle marqué l'activité de la FAE?



Ce fut une année très particulière. Nous avons lancé nos prestations d'aide aux entreprises liées au Covid le jour de l'annonce du semi-confinement en mars 2020. Elle a provoqué une explosion des demandes multipliée par cinq ou six. Cette période particulière peut être séparée en trois: l'avalanche des demandes au printemps en attendant que la Confédération prenne ses propres mesures d'aide, puis une relative baisse avec une demande provenant d'entreprises qui ne rentraient pas dans les critères fédéraux. Enfin à l'automne, avec la deuxième vague, nous avons vu venir les entreprises impactées par les nouvelles mesures de restriction, notamment beaucoup de restaurants. Au total, nous avons contribué à aider 464 entreprises en distribuant 38 millions de francs sous la forme de prêts remboursables en principe en maximum sept ans.

Y avait-il un profil particulier des entreprises aidées?

Non, nous avons vu de tout: des microentreprises aux grandes, voire très grandes PME, avec de simples variations selon les périodes. En ce moment, nous voyons arriver des cas dont l'appréciation est de plus en plus complexe, ne correspondant pas à nos critères d'attribution, notamment sous l'angle du lien entre les difficultés de l'entreprise et la situation créée par le Covid.

Vos aides sont remboursables, mais vont à des entreprises fragilisées dans une période difficile. Comment les récupérer?

Surtout en début de crise, nos critères d'attribution ont été larges. Il fallait aider et nous pensions que la crise serait terminée à l'automne. Mais à la différence des prêts fédéraux, chaque demande a été étudiée de A à Z avec une analyse des capacités de remboursement. En temps normal, nous comptons 6% de pertes. Ce sera probablement un peu plus, mais normalement une majorité d'entreprises remboursera le canton. Nos aides ne sont pas des aides sociales, mais des financements d'entreprises. C'est difficile à accepter parfois pour les entrepreneurs que nous re-

fusions de financer. Mais nous pensons qu'il serait téméraire de leur «mettre sur le dos» des prêts remboursables, alors que leur situation est compromise.

Publié aujourd'hui à 17h14

Vous avez trouvé une erreur? [Rapporter maintenant.](#)



Dernières nouvelles | Quotidiennement

Un condensé des grands titres qui ont fait l'actualité.

THÈMES

[Economie](#)[Genève](#)[Entreprises](#)[Conseil d'Etat genevois](#)[Plan-les-Ouates](#)[Crise économique](#)[Covid-19](#)[Coronavirus](#)[Argent](#)

0 commentaires

Votre nom

Sauvegarder

ARTICLES EN RELATION